Ali condamné à huit ans de prison pour viol aux Fêtes de Bayonne

15/03/2017 à 13h42

La cour d'appel des Pyrénées-Atlantiques a condamné, mardi, Ali Ceesay, pour le viol d'une jeune Parisienne dans la nuit du 25 au 26 juillet 2014

(…) Pendant les deux jours de procès à huis clos, le trentenaire de nationalité gambienne a contesté les faits. Ceux-ci se sont déroulés dans la nuit du 25 au 26 juillet 2014, lors des Fêtes de Bayonne.

Le jeune homme, qui travaillait de façon illégale sur un stand, mais avait un titre de séjour régulier en Espagne, avait croisé, à Bayonne, la route d'une jeune Parisienne, venue en vacances à Biarritz avec son petit ami.

Interdiction du territoire français

Lors de la nuit des faits, la victime s'était trouvée esseulée, puis s'était endormie sous le pont Saint-Esprit contre un matelas et une couverture. Ali Ceesay en avait alors profité pour perpétrer son crime.

(…) La cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques a également prononcé une interdiction définitive du territoire français, et la confiscation des scellés.

(…) Sud Ouest

(Merci à Arthur)